C0663

Ontario

Speech from the Throne

"21 Steps Into the 21st Century"

Address of
The Honourable Hilary M. Weston
Lieutenant Governor of Ontario

on the opening of the Second Session of the
Thirty-Seventh Parliament of the Province of Ontario

April 19, 2001

Ontario

21 Steps Into the 21st Century

1. Removing Barriers to Jobs, Investment and Growth
2. Paying Down Debt
3. Smaller Government
4. More Efficient Government
5. Improved Customer Service and E-Government
6. Preparing for the New Economy
7. Promoting Growth Among All Regions and Industries
8. Holding the Broad Public Sector Accountable to Taxpayers
9. Smart Growth
10. Flexibility and Choice in Education
11. High Education Standards and Performance-Based Accountability
12. Giving Our Children the Best Start in Life
13. Post-Secondary Access for Each Qualified Student
14. Ensuring a Skilled Workforce
15. National Leadership in Health Care Reform
16. Improving Health Services
17. Protecting Environmental Health and Safety
18. Helping People Off Welfare and Into Jobs
19. Enhancing Community Safety and Victims' Rights
20. Equal Opportunity for All Citizens
21. Parliamentary Reform

Ontario

Members of the Legislative Assembly, citizens of Ontario:

Welcome to the 2nd Session of Ontario's 37th Parliament.

Today, on Yom HaShoah, we pause to remember victims of the Holocaust. We join citizens around the world in pledging, "Never again."

Since the Assembly last met, Ontario has lost three distinguished public servants.

Ellen MacKinnon, the first female legislator from Lambton County, cared deeply about our education system and devoted herself to building a better society.

Wilf Spooner was an accomplished cabinet minister whose commitment to the people of the North, including residents of his hometown, Timmins, earned him the nickname "Mr. Northern Ontario."

The sudden loss of Al Palladini reminded us how fragile human life is. We remember his sense of humour, love of life, compassion for others and desire to give back to a country that gave him so much. He will be missed.

Those who have gone before provide the inspiration to move forward and build a brighter future for all.

Since 1995, your government's plan to improve the lives of Ontario families has been consistent and clear. The plan is to strengthen the economy by cutting taxes, reducing red tape and eliminating barriers to economic growth.

Your government's goal is ambitious, yet achievable: that within 10 years Ontario will enjoy the best-performing economy and the highest quality of life in North America.

Economic strength and quality of life are inseparable. Only a strong economy provides the means to support important services such as

accessible health care and quality education. Only a strong economy supports assistance for children, the elderly and the most vulnerable in our society. Only a strong economy offers hard-working families the promise of a better life.

The plan is working. The people of Ontario have seized new opportunities, yielding remarkable results: More than 822,000 new jobs. More than 578,000 people escaped welfare.

In the last two years, Ontario's economy outperformed that of each G-7 nation ... growth unseen since 1985.

The successes of yesterday do not, however, obscure the challenges of today.

Ontario faces real and pressing tests. The world economy is changing at a rapid pace. Local economies that fail to adapt or cannot compete will be left behind.

Responsible choices must be made if our province is to remain competitive and strong.

Amid global uncertainty and change, the provincial economy continues to grow, but slowly.

Responsible choices are required to keep the economy growing, and to determine spending priorities among competing demands that in total would far exceed the growth in revenue.

Health care spending has increased at a dramatic pace: 27 per cent in five years, 19 per cent in the past two years alone. Yet spending does not equate to quality. Is Ontario's health care system 19 per cent better than two years ago? The United States and Canada lead the world in health spending; do they lead the world in health care?

To increase spending without improving quality is unwise. To increase spending unsupported by economic growth is unsustainable. In recent years, even as Ontario's "red hot" economy grew at an

+1

historic pace, health spending grew faster. At the current rate of increase, within five years health spending would consume 60 per cent of the Ontario government's operating budget — up from 44 per cent today and 38 per cent since the government was first elected.

Other provinces face the same challenges. In Saskatchewan, government health care spending is projected to increase faster than government revenue, leading to a gap of $300 million at the end of four years. In Nova Scotia, within 10 years, rising health costs could consume the entire provincial government budget.

Responsible choices and tough decisions are needed not merely to sustain, but quite literally to save, Canada's health care system.

To meet all the challenges of the 21st century, your government has chosen to focus on three priorities:

Growth;
Fiscal Responsibility; and
Accountability.

Growth — growth in the economy, growth in jobs — remains your government's top priority. It will act with speed and conviction, pursuing a pro-growth agenda that will protect jobs, keep families financially secure and maintain the strength of all communities.

Sustained growth is essential to protect the gains that have been made. Sustained growth is essential to continued support for health care, education and other services that people depend on.

Fiscal responsibility begins with the prudent use of tax dollars — a focus on priorities such as health care, education, environmental protection and infrastructure.

Fiscal responsibility requires that everything government does, it does efficiently, while offering citizens best value at lowest cost. Yet it also demands that government make clear choices about what

it cannot and should not do. The principle of "doing better for less" is important, but it only applies to functions government should perform in the first place.

Accountability is required, not just of Ontario's government, but of all governments and indeed of all institutions funded by taxpayers.

Government is the servant of the people, not master. Citizens are more than "customers" or "clients"; the entire public sector belongs to them. Citizens are entitled to transparency in the operation of public institutions, including openness about how they spend and reporting of their performance and results.

Growth, fiscal responsibility and accountability: These priorities underlie an action plan outlining the new ideas and decisive steps essential to protect the economy and sustain Ontario's quality of life. An action plan of 21 steps leading into the 21st century.

The first part of the action plan is presented in this speech. The remainder will be outlined in a series of daily announcements, culminating in the provincial budget, May 9.

The steps of the plan are clear and measurable, allowing citizens to hold their government accountable for its commitments. The government will provide regular progress reports to the people and the legislature.

- A new task force will measure and monitor Ontario's productivity, competitiveness and economic progress compared to other provinces and the U.S. states. The independent task force, led by Roger Martin, Dean of the Joseph L. Rotman School of Management and one of Canada's leading experts on competitiveness, will report to the public on a regular basis.

Step 1: Removing Barriers to Jobs, Investment and Growth

Ontario must remain competitive with the rest of the world. Taxes must be competitive. The regulatory climate must be conducive to investment and job creation.

Barriers to economic growth threaten jobs, the standard of living and opportunities for future generations. Removing them is the first step of the plan.

To remove barriers to jobs, investment and growth your government will:

- Honour its tax-cut pledge.
- Apply a new business impact test to proposed policies and regulations that might adversely affect competitiveness or jobs.
- Open the electricity market to help meet the province's long-term electricity needs, while ensuring a safe, reliable and affordable supply of power. Monopolies do not operate in the best interest of taxpayers. Open, competitive markets are more efficient and fair, they help keep costs low for consumers over the long-term and they encourage innovation.

Additional measures to help remove barriers to jobs, growth and investment will be announced April 23.

Step 2: Paying Down Debt

The second step of the plan is to pay down the province's accumulated debt. The budget will outline the next steps.

Step 3: Smaller Government

The third step is renewed efforts to reduce the size and scope of government.

- The government will sell businesses it should not operate and assets it should not own. The first in a series of privatizations will be announced in the budget.
- Proposed legislation would mandate "sunset clauses" for new programs.
- The government will apply the zero-based budgeting principle to ministries and agencies.
- It will ensure that taxpayers' dollars intended for programs to help people are not diverted to lobbying and advocacy.
- The government will strike a panel to make recommendations on the appropriate role of government in the 21st century: what its businesses should and shouldn't be; where it belongs and where it does not.

Step 4: More Efficient Government

Step 4 is to streamline government and make it more efficient.

Step 5: Improved Customer Service and E-Government

Step 5 is continued improvement in customer service and expansion of electronic government.

Details of these two steps will be announced April 23.

Remember, though, that efficiency and alternative service delivery are inadequate responses in areas where the government does not belong. Functions that government has no business providing should be eliminated.

Step 6: Preparing for the New Economy

Preparing for the new economy is the sixth step. Your government will make Ontario the preferred jurisdiction for those seeking to do business in the digital economy.

- It will introduce broad privacy legislation that protects individuals and propels Ontario to the forefront of the information economy.

- The government will introduce modern consumer protection laws that make Ontario a trusted destination for electronic consumer spending.

Step 7: Promoting Growth Among All Regions and Industries

Some regions, including many rural communities, have not shared equally in recent growth and prosperity. A new approach and fresh ideas are needed.

Step 7 of the plan is to support economic growth in rural Ontario, the North and other regions of the province, and to encourage the growth of industries of special regional significance.

On May 7, the government will present its detailed plan for regional economic development.

Step 8: Holding the Broad Public Sector Accountable to Taxpayers

The broad public sector, including all levels of government, consumes 37.7 per cent of the province's gross domestic product.

As step 8 of its plan, your government will introduce sweeping reforms to ensure that all public sector institutions are accountable to the citizens of Ontario.

- Proposed amendments to the *Audit Act* would empower the Provincial Auditor to ensure that institutions funded by Ontario taxpayers use that money prudently, effectively and as intended.

- Legislation to cancel the OHIP billing numbers of providers convicted of health fraud will be introduced.

- Running deficits is not sustainable and not acceptable. Your government, municipalities and school boards are now prohibited from running deficits. The budget will introduce measures that would require the entire public sector, including hospitals, to act in a fiscally responsible manner.

Further accountability reforms will be announced April 30.

Step 9: Smart Growth

As Ontario's population and industries continue to grow, so will pressures on infrastructure.

"Smart Growth" is a vision that promotes and manages growth to sustain a strong economy, strong communities and a healthy environment.

The ninth step in the plan, Smart Growth, will help reduce gridlock, encourage the revitalization of abandoned or contaminated land and promote economic growth.

Details will be announced April 25.

Since 1995, the government has established provincial standards across the broad public sector. These changes were necessary to increase efficiency and accountability and to improve quality, but they should not result in expanded central bureaucracy or the imposition of "one size fits all" solutions.

While economies of scale and common accountability standards promote excellence and efficiency, so do innovation, competition, flexibility and choice. All must coexist. Provincial standards should not eliminate local responsibility. Queen's Park can lead without centralized micromanagement and control.

Step 10: Flexibility and Choice in Education

For example, 4,746 schools and 74,895 classrooms cannot be run from the Ministry of Education. Excellence among teachers, leadership by principals and the influence of parents make the difference.

Step 10 of the plan is to give parents, principals and teachers the flexibility and choice to do what is best for students.

- Proposed legislation would allow parents more choice to enrol their children in any available school within their system.

- Circular 14, the list of ministry-approved learning materials, will be replaced with provincial guidelines that permit local flexibility. For example, principals may choose to use phonics texts to teach reading.

- School boards will be encouraged to reward high-performing teachers and principals.

Step 11: High Education Standards and Performance-Based Accountability

The government's role should be to lead and set standards. A rigorous curriculum, clear report cards and standardized testing were only the start.

Step 11 is for your government to continue setting standards of excellence for schools, with an emphasis on performance-based accountability. Only performance measurement and the reporting of results will equip parents and students to make informed choices.

- The government will act to ensure that all students in Ontario have the benefit of co-instructional activities.

Step 12: Giving Our Children the Best Start in Life

Step 12 of the plan is to support parents and ensure children get the best possible start in life. The "Healthy Babies, Healthy Children" initiative laid a necessary foundation. The Mustard-McCain report on early learning painted a bold vision.

- Building on these initiatives, the government will establish a system of local "early years" centres, accessible to all children and families.

Step 13: Post-Secondary Access for Each Qualified Student

The government will continue to ensure that every willing and qualified Ontario student secures a place in a post-secondary education program — step 13 of the plan.

Step 14: Ensuring a Skilled Workforce

Step 14 is to address skills shortages — including among the trades — and ensure that Ontario boasts the skilled workforce necessary to attract investment and jobs.

- The government intends to establish an innovative new post-secondary institution that would link education and skills training with the needs of the marketplace. Details will be announced in the budget.

Details of the government's commitment to children, education and training will be announced April 26.

Step 15: National Leadership in Health Care Reform

Your government wants to ensure that all people have access to quality health care, where and when they need it.

It will increase health care spending for the sixth consecutive year. Once again, this year, spending will rise faster than the economy grows.

However, double-digit increases in health spending are no longer sustainable.

In the absence of fundamental reform, increased funding is no answer to the national crisis facing the health care system.

To quote from the recent report of Saskatchewan's Commission on Medicare:

> "[P]ouring more money into a system with known inefficiencies will not improve it.... More money for an often poorly functioning health care system often means less money for education, job creation, and tax relief, all things that can contribute to improving the health of the people of

Saskatchewan. Thus, spending more on the current health care system without addressing its underlying problems would be irresponsible."

Caring for Medicare: Sustaining a Quality System

The Ontario government believes fundamental reform is necessary to save the nation's health care system. Your government is prepared to lead the process of change. This is step 15 of its plan.

- It wants an open, national discussion on the future of health care. The federal Commission on the Future of Health Care in Canada must be free to consider all aspects of the system and to explore all possible solutions. It should not be limited by a narrow mandate or by restrictions on discussion. Ontario wants to take part in a dialogue that is broad enough to identify real, lasting solutions to the sustainability crisis.

- Among other things, this national dialogue should examine how medicare should be funded by the federal and provincial governments, having regard to historic contributions, the original 50-50 principle of medicare, and the tax base available to each level of government. The goal should be a full partnership, with each level of government contributing a realistic and fair share of health care costs.

- However, the federal commission will not report until November 2002. That is far too long to wait before acting to save medicare. On an urgent basis, the Ontario government will ask patients, nurses, doctors, hospital administrators and others with an interest in the future of the health system to identify needed reforms and to seek consensus on the best way to allocate the billions of dollars spent annually on health care.

- In addition, as health care costs are projected to grow significantly everywhere, a federal-provincial agreement on funding the annual increases in health care costs cannot wait until November 2002.

Step 16:
Improving Health Services

At the same time it addresses the sustainability question, the government will accelerate reforms to improve the quality of Ontario's health care system — step 16 of its plan.

More details of the government's health care plan will be announced April 24.

Step 17:
Protecting Environmental Health and Safety

By preserving Ontario's rugged beauty and protecting its rich natural resources, your government will help ensure that future generations inherit a clean, healthy province.

Step 17 is action to protect environmental health and safety. Here the government will be guided by the *Managing the Environment* report.

Details will be announced May 2.

Step 18:
Helping People Off Welfare and Into Jobs

On May 3, the government will announce details of step 18, which is to help people get off welfare and into jobs.

Step 19: Enhancing Community Safety and Victims' Rights

Ontario is blessed with many safe communities where children play, neighbours watch out for one another and people work together to solve problems.

Step 19 of the plan is the introduction of further measures to enhance victims' rights and keep streets and communities safe from crime.

Details will be released May 1.

Step 20: Equal Opportunity for All Citizens

Ontario is a diverse province. Not only is diversity cause for celebration, it offers a significant economic advantage.

Some in the community face special barriers, including those who live with physical or mental disabilities. Ensuring equal opportunity for all is the 20th step of the plan.

- The government will seek common ground and shared solutions to address the needs of persons with disabilities, and take action, including the introduction of legislation, to build on its commitment.

Step 21: Parliamentary Reform

The 21st century demands that Ontario's democratic processes be modern and responsive.

The 21st step of the plan is support for parliamentary reform, particularly changes that enhance the role and responsibilities of MPPs.

- The government will propose that more issues, particularly those requiring in-depth examination and considered recommendations, be referred to legislative committees.

- The government continues to view only votes on the budget and identified confidence questions as matters of confidence, and encourages other parties to do the same.

- It wants to restore the importance of the process by which MPPs hold the government accountable through review and approval of its spending estimates. To this end, the government will not view the reduction or rejection of any line item in a ministry's estimates as a matter of confidence.

- It will propose that the Standing Committee on the Legislative Assembly explore other parliamentary reforms that would enhance the role of private members and expand the use of technology.

Conclusion

Today's commitments launch the action plan of 21 steps into the 21st century. Starting Monday, ministers will announce further details of these 21 steps.

Ontario extends far beyond Toronto. The business of this province takes place in every community, not just at Queen's Park.

Next week, the Premier will travel to each region of the province. He will speak to local residents, meet with community leaders and share details of this pro-growth, fiscally responsible, accountability-based action plan.

Members of the Legislative Assembly and citizens of Ontario:

The task ahead is not easy, but through courage and foresight and determination, Ontario shall continue to make progress. This province can establish the strongest economy and achieve the highest quality of life in North America.

May God continue to bless Ontario and Canada.

May God guide all in public office, that they may use power wisely and well.

God save the Queen.

Ontario

Discours du Trône

« 21 objectifs, 21 clés pour le XXI^e siècle »

Allocution prononcée par
l'honorable Hilary M. Weston
lieutenante-gouverneure de l'Ontario

à l'ouverture de la deuxième session
de la trente-septième Législature de la province d'Ontario

le 19 avril 2001

Ontario

Vingt et un objectifs pour le XXI^{e} siècle

1. Éliminer les obstacles à l'emploi, à l'investissement et à la croissance
2. Rembourser la dette
3. Réduire la taille du gouvernement
4. Améliorer l'efficience du gouvernement
5. Améliorer le service à la clientèle et l'accessibilité par voie électronique
6. Se préparer à la nouvelle économie
7. Promouvoir la croissance dans toutes les régions et dans tous les secteurs d'activité
8. Tenir l'ensemble du secteur public responsable devant les contribuables
9. Assurer une croissance intelligente
10. Offrir souplesse et choix en matière d'éducation
11. Instaurer des normes d'enseignement élevées et une reddition de comptes axée sur le rendement
12. Donner à nos enfants le meilleur départ possible dans la vie
13. Ouvrir les études postsecondaires à tous les étudiants et étudiantes admissibles
14. Former une main-d'oeuvre compétente
15. Jouer un rôle national de premier plan dans la réforme des soins de santé
16. Améliorer les services de santé
17. Préserver la salubrité de l'environnement
18. Aider les bénéficiaires de l'aide sociale à trouver du travail
19. Améliorer la sécurité dans les collectivités et promouvoir les droits des victimes d'actes criminels
20. Assurer l'égalité des chances
21. Favoriser la réforme parlementaire

Ontario

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative, concitoyennes et concitoyens,

Je vous souhaite la bienvenue à la deuxième session de la 37e Législature de l'Ontario.

En ce jour de la Shoah, nous avons une pensée toute particulière pour les victimes de l'Holocauste. À l'instar d'une foule de personnes dans le monde entier, nous déclarons « Jamais plus ».

Depuis sa dernière séance, l'Assemblée législative a perdu trois de ses membres les plus estimés.

Ellen MacKinnon, première femme députée du comté de Lambton, a toujours pris notre système d'éducation à coeur et s'était vouée à l'édification d'une société meilleure.

De son côté, Wilf Spooner, qui s'est illustré au Conseil des ministres, a fait preuve d'un tel engagement vis-à-vis de la population du Nord et notamment des habitants de sa ville natale, Timmins, qu'on l'avait surnommé « Monsieur Nord ».

La brusque disparition d'Al Palladini est par ailleurs venue nous rappeler à quel point la vie humaine est précaire. Nous nous souviendrons longtemps de son sens de l'humour, de son culte de la vie, de sa compassion pour autrui et de son désir de rendre le plus possible à un pays qui lui avait tant apporté. Il laisse un grand vide.

Ceux et celles qui nous ont précédés nous incitent à aller de l'avant et à bâtir un avenir plus prospère pour l'ensemble de la société.

Le plan d'action mis en oeuvre par votre gouvernement depuis 1995 pour améliorer le niveau de vie des familles ontariennes est clair et cohérent. Il a pour but de renforcer l'économie en abaissant les impôts, en réduisant les formalités administratives et en levant les obstacles à la croissance économique.

Ce plan est ambitieux, mais réalisable : d'ici 10 ans, l'Ontario devrait afficher la performance économique la plus vigoureuse et la qualité de vie la meilleure en Amérique du Nord.

Dynamisme économique et qualité de vie vont de pair. Seule une économie robuste nous donne les moyens de dispenser des services importants, par exemple un enseignement de qualité et des services de santé accessibles. Seule une économie robuste permet de fournir une aide aux enfants, aux aînés ainsi qu'aux personnes les plus vulnérables de notre société. Seule une économie robuste offre aux familles laborieuses la perspective d'une vie plus facile.

Notre plan porte fruit. La population de l'Ontario a mis à profit de nouvelles possibilités, ce qui a donné des résultats remarquables : plus de 822 000 nouveaux emplois et plus de 578 000 personnes libérées de l'aide sociale.

Ces deux dernières années, l'économie ontarienne a surpassé celle de chacun des pays du G-7, du jamais vu depuis 1985.

Les réussites d'hier ne doivent cependant pas masquer les défis d'aujourd'hui.

L'Ontario fait face à des problèmes réels et pressants. L'économie mondiale se transforme rapidement. Les économies locales qui ne savent pas s'adapter ou qui sont incapables de soutenir la concurrence resteront à la traîne.

Des choix responsables s'imposent pour que notre province demeure dynamique et compétitive.

En cette période d'incertitude et de changement à l'échelle planétaire, l'économie provinciale poursuit sa croissance, mais à un rythme plus lent.

Des choix responsables sont nécessaires pour préserver la croissance de l'économie et pour établir des priorités parmi des exigences

contradictoires dont la satisfaction entraînerait des coûts largement supérieurs à l'augmentation des recettes.

Dans le secteur de la santé, la hausse des dépenses a été spectaculaire : 27 pour 100 en cinq ans et 19 pour 100 ces deux dernières années. Pourtant, il ne suffit pas de dépenser pour assurer la qualité. Celle du système de santé de l'Ontario s'est-elle accrue de 19 pour 100 depuis deux ans? Les États-Unis et le Canada surpassent tous les autres pays pour ce qui est des fonds affectés à la santé; sont-ils pour autant les leaders mondiaux au chapitre des services de santé?

Accroître les dépenses sans améliorer la qualité n'est certes pas souhaitable. Par ailleurs, une augmentation des dépenses non financée par la croissance économique n'est pas viable. Or, ces dernières années, même lorsque l'économie ontarienne, chauffée à blanc, connaissait une croissance sans précédent, les dépenses de santé ont augmenté encore plus rapidement. Au rythme actuel, on prévoit que d'ici cinq ans l'enveloppe de la santé représentera 60 pour 100 du budget de fonctionnement du gouvernement de l'Ontario – contre 44 pour 100 aujourd'hui et 38 pour 100 depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement.

D'autres provinces font face au même problème. En Saskatchewan, on prévoit que les sommes consacrées à la santé augmenteront plus rapidement que les recettes du gouvernement, ce qui se soldera par un déficit de 300 millions de dollars au bout de quatre ans. En Nouvelle-Écosse, les coûts croissants des services de santé pourraient absorber, en l'espace de 10 ans, tout le budget provincial.

Des décisions difficiles et des choix responsables s'imposent, non seulement pour maintenir le système de santé canadien, mais littéralement pour le sauver.

Afin de relever tous les défis que pose le XXI[e] siècle, votre gouvernement a défini trois priorités :

croissance;
responsabilité financière;
reddition de comptes.

La croissance – croissance de l'économie et croissance de l'emploi – demeure la priorité absolue de votre gouvernement. C'est avec ardeur et conviction que ce dernier a mis en oeuvre un programme de croissance et travaille à protéger l'emploi, à préserver la sécurité financière des familles et à maintenir la vitalité de toutes les collectivités.

Une croissance soutenue est essentielle si nous voulons conserver nos acquis et continuer à dispenser l'enseignement, les soins de santé et les autres services sur lesquels compte la population.

La responsabilité financière commence par une utilisation prudente de l'argent des contribuables – en donnant la priorité à la santé, à l'éducation, à la protection de l'environnement et à l'infrastructure.

La responsabilité financière exige que le gouvernement fasse preuve d'efficience dans toutes ses activités, afin que les contribuables en aient pour leur argent. Il faut aussi que le gouvernement définisse clairement ce qu'il ne peut pas et ce qu'il ne doit pas faire. « Faire mieux avec moins » est un principe important, mais il s'applique uniquement aux fonctions qui incombent d'office au gouvernement.

La reddition de comptes est nécessaire, non seulement de la part du gouvernement de l'Ontario mais aussi de tous les paliers de gouvernement et, à vrai dire, de toutes les institutions financées par les contribuables.

Le gouvernement est au service de la population, et non l'inverse. Les citoyennes et citoyens ne sont pas seulement des « clients »; le secteur public tout entier leur appartient. La population a droit à la transparence quant au fonctionnement des institutions publiques,

notamment en ce qui concerne l'affectation des dépenses et les rapports sur la performance et les résultats.

Croissance, responsabilité financière et reddition de comptes : ces priorités sous-tendent un plan d'action définissant les nouvelles idées et les étapes décisives qui sont essentielles pour la protection de l'économie et le maintien de la qualité de vie en Ontario. Ce plan d'action compte 21 objectifs, qui sont autant de clés pour le XXI^{e} siècle.

Le premier volet du plan d'action est énoncé dans le présent discours. Les autres seront exposés au fil d'une série de communiqués quotidiens, dont le point culminant sera le discours du budget de la province, le 9 mai.

Les objectifs du plan sont clairs et mesurables, ce qui permettra à la population de tenir son gouvernement responsable de ses engagements. Le gouvernement présentera régulièrement des rapports d'étape à la population et à l'Assemblée législative.

- Un nouveau groupe d'étude procédera à la mesure et au suivi de la productivité de l'Ontario, de sa compétitivité et de son progrès économique par rapport aux autres provinces et aux divers États américains. Ce groupe d'étude indépendant, qui sera dirigé par Roger Martin, doyen de la Joseph L. Rotman School of Management et l'un des grands spécialistes canadiens de la compétitivité, présentera des rapports réguliers au public.

Objectif 1 : Éliminer les obstacles à l'emploi, à l'investissement et à la croissance

L'Ontario doit préserver sa compétitivité à l'échelle mondiale. Les taux d'imposition doivent être compétitifs. La réglementation doit être favorable à l'investissement et à la création d'emplois.

Les obstacles à la croissance économique constituent une menace pour l'emploi, le niveau de vie et les perspectives qui s'offrent aux

générations futures. Leur élimination constitue le premier objectif du plan.

Pour éliminer les obstacles à l'emploi, à l'investissement et à la croissance, votre gouvernement prendra les mesures suivantes :

- Il honorera son engagement de réduire les impôts.

- Il soumettra à un nouveau test d'impact sur les entreprises tous les projets de politique et de règlement susceptibles de nuire à la compétitivité et à l'emploi.

- Il ouvrira le marché de l'électricité pour mieux répondre aux besoins de la province à long terme, tout en assurant une alimentation en énergie à la fois sûre, fiable et abordable. Les monopoles ne favorisent pas les intérêts des contribuables. Les marchés ouverts et concurrentiels se caractérisent par une efficience et une équité plus grandes, ils permettent de réduire les coûts à long terme pour les consommateurs et ils stimulent l'innovation.

D'autres mesures visant l'élimination des obstacles à l'emploi, à l'investissement et à la croissance seront annoncées le 23 avril.

Objectif 2 : Rembourser la dette

Le deuxième objectif du plan est de rembourser la dette accumulée de la province. Le budget exposera les étapes suivantes.

Objectif 3 : Réduire la taille du gouvernement

Le troisième objectif consiste en de nouveaux efforts pour réduire la taille et le champ d'action du gouvernement.

- Le gouvernement procédera à la vente des entreprises qu'il n'a pas à exploiter et des biens dont il ne devrait pas être propriétaire. La première d'une série de privatisations sera annoncée dans le budget.

- Les mesures législatives envisagées prévoiront des « dispositions de temporarisation » pour les nouveaux programmes.

- Le gouvernement appliquera le principe du budget base zéro aux ministères et organismes.

- Le gouvernement veillera à ce que les deniers publics destinés aux programmes visant à aider les gens ne soient pas détournés au profit de l'intervention et du lobbyisme.

- Le gouvernement mettra sur pied un comité ayant pour mandat de formuler des recommandations sur le rôle qu'il devrait jouer au XXI[e] siècle : les fonctions qu'il devrait ou non assumer ainsi que les sphères où son action devrait ou non s'exercer.

Objectif 4 : Améliorer l'efficience du gouvernement

Le quatrième objectif vise à rationaliser l'appareil gouvernemental et à le rendre plus efficient.

Objectif 5 : Améliorer le service à la clientèle et l'accessibilité par voie électronique

Le cinquième objectif consiste à améliorer le service à la clientèle et l'accessibilité par voie électronique.

Des précisions sur ces deux objectifs seront annoncées le 23 avril.

N'oublions pas, toutefois, que l'efficience et la diversification des modes de prestation des services ne sont pas des solutions dans les

secteurs où le gouvernement n'est pas à sa place. Le gouvernement devrait cesser d'exercer les fonctions qui ne lui incombent pas.

Objectif 6 :
Se préparer à la nouvelle économie

La préparation à la nouvelle économie constitue le sixième objectif. Votre gouvernement fera de l'Ontario la destination par excellence pour ceux qui cherchent à faire des affaires dans le cadre de l'économie numérique.

- Le gouvernement présentera des mesures législatives de nature générale afin de protéger les particuliers et de porter l'Ontario au premier rang de l'économie de l'information.

- Le gouvernement présentera, en vue de protéger les consommateurs, des lois actualisées qui feront de l'Ontario une destination de confiance pour la clientèle du commerce électronique.

Objectif 7 :
Promouvoir la croissance dans toutes les régions et dans tous les secteurs d'activité

Certaines régions, dont un bon nombre de collectivités rurales, n'ont pas obtenu leur juste part lors de la période récente de croissance et de prospérité. Une nouvelle approche et des idées novatrices sont donc nécessaires.

Le septième objectif du plan est de favoriser la croissance économique dans les régions rurales, le Nord et d'autres régions de l'Ontario, et aussi de stimuler la croissance des secteurs qui ont une incidence régionale importante.

Le 7 mai, le gouvernement exposera son plan détaillé en faveur du développement économique des régions.

Objectif 8 : Tenir l'ensemble du secteur public responsable devant les contribuables

L'ensemble du secteur public, qui comprend tous les paliers de gouvernement, absorbe 37,7 pour 100 du produit intérieur brut de la province.

Conformément au huitième objectif de son plan, votre gouvernement lancera de vastes réformes afin d'obliger toutes les institutions du secteur public à rendre des comptes à la population de l'Ontario :

- Les modifications proposées à la *Loi sur la vérification des comptes publics* donneront au vérificateur provincial le pouvoir de s'assurer que les institutions financées par les contribuables de l'Ontario utilisent leurs fonds d'une manière prudente, efficace et conforme aux fins visées.

- De nouvelles dispositions législatives permettront l'annulation du numéro de facturation de l'Assurance-santé des fournisseurs déclarés coupables de fraude.

- Les budgets déficitaires ne sont ni viables, ni acceptables. Il est désormais interdit à votre gouvernement, aux municipalités et aux conseils scolaires d'afficher un déficit. Le budget présentera des mesures obligeant la totalité du secteur public, y compris les hôpitaux, à gérer leur budget de façon responsable.

D'autres réformes touchant la responsabilisation seront annoncées le 30 avril.

Objectif 9 :
Assurer une croissance intelligente

Au fur et à mesure que la population augmentera et que les industries de l'Ontario poursuivront leur essor, les pressions sur l'infrastructure continueront de s'accroître.

Assurer une croissance intelligente, c'est promouvoir et gérer la croissance de manière à favoriser la vigueur de l'économie et des collectivités, de même qu'un environnement sain.

Neuvième objectif du plan, la croissance intelligente contribuera à réduire l'engorgement du réseau routier, à encourager la revitalisation des terrains abandonnés ou contaminés et à stimuler la croissance économique.

Des détails seront annoncés le 25 avril.

Depuis 1995, le gouvernement a établi des normes provinciales pour l'ensemble du secteur public. Ces changements étaient nécessaires pour améliorer l'efficience, la reddition de comptes et la qualité des services, mais ils ne doivent pas avoir pour effet d'intensifier la bureaucratie centrale ou d'imposer des solutions universelles.

Certes, les économies d'échelle et les normes communes de reddition de comptes favorisent l'excellence et l'efficience; cependant, l'innovation, la concurrence, la souplesse et la liberté de choix y contribuent aussi. Toutes ces conditions doivent être présentes. Les normes provinciales ne doivent pas éliminer la responsabilité des administrations locales. Pour exercer son rôle de direction, le gouvernement provincial n'a nul besoin de microgestion ni de contrôle centralisés.

Objectif 10 :
Offrir souplesse et choix en matière d'éducation

Il est impossible pour le ministère de l'Éducation d'assurer la direction de 4 746 écoles et de 74 895 salles de classe. L'excellence du personnel enseignant, le leadership des directrices et directeurs d'école et l'influence des parents font toute la différence.

Le dixième objectif du plan consiste à offrir aux parents, à la direction des écoles et au personnel enseignant la souplesse et la liberté de choix qui leur permettront de faire ce qui convient le mieux pour les élèves.

- Les dispositions législatives proposées donneront plus de choix aux parents et leur permettront d'inscrire leurs enfants à n'importe quelle école de leur système.

- La Circulaire 14 donne la liste des documents d'apprentissage approuvés par le ministère; elle sera remplacée par des lignes directrices provinciales qui laisseront une marge de manoeuvre au niveau local. Par exemple, les directrices et directeurs d'école pourront choisir d'utiliser la méthode phonique pour l'enseignement de la lecture.

- On encouragera les conseils scolaires à récompenser les enseignantes et enseignants ainsi que les directrices et directeurs d'école au rendement élevé.

Objectif 11 : Instaurer des normes d'enseignement élevées et une reddition de comptes axée sur le rendement

Le rôle du gouvernement doit être d'indiquer la voie à suivre et d'établir des normes. Un curriculum rigoureux, des bulletins scolaires explicites et des tests normalisés ne constituaient qu'une première étape.

Le onzième objectif de votre gouvernement est de continuer à établir des normes d'excellence pour les écoles, en mettant l'accent sur une reddition de comptes axée sur le rendement. La mesure du rendement et la présentation des résultats sont essentielles si l'on veut que les parents et les élèves disposent de l'information voulue pour faire des choix éclairés.

- Le gouvernement prendra des mesures pour veiller à ce que tous les écoliers et écolières de l'Ontario puissent profiter d'activités complémentaires.

Objectif 12 : Donner à nos enfants le meilleur départ possible dans la vie

Le douzième objectif du plan consiste à aider les parents et à assurer aux enfants le meilleur départ possible dans la vie. À cet égard, le programme « Bébés en santé, enfants en santé » a jeté les bases nécessaires. Par ailleurs, le rapport Mustard-McCain a défini une conception novatrice de l'éducation de la petite enfance.

- En s'appuyant sur ces initiatives, le gouvernement établira à l'échelon local un réseau de centres de la petite enfance, qui seront accessibles à toutes les familles et à tous les enfants.

Objectif 13 : Ouvrir les études postsecondaires à tous les étudiants et étudiantes admissibles

Le gouvernement continuera de veiller à ce que chaque étudiante ou étudiant ontarien admissible qui désire entreprendre des études postsecondaires obtienne une place dans un programme d'études. C'est le treizième objectif du plan.

Objectif 14 : Former une main-d'oeuvre compétente

Le quatorzième objectif vise à éliminer les pénuries de main-d'oeuvre – notamment de gens de métier – pour que l'Ontario dispose de la main-d'oeuvre spécialisée nécessaire pour attirer les investissements et les emplois.

- Le gouvernement a l'intention de créer un nouvel établissement d'enseignement postsecondaire innovateur qui ferait le lien entre l'éducation et la formation professionnelle, d'une part, et les besoins du marché du travail, d'autre part. Le budget donnera des précisions à cet égard.

Les détails concernant l'engagement du gouvernement à l'égard des enfants, de l'éducation et de la formation seront annoncés le 26 avril.

Objectif 15 : Jouer un rôle national de premier plan dans la réforme des services de santé

Votre gouvernement veut faire en sorte que tout le monde ait accès à des soins de qualité, à l'endroit et au moment voulus.

Il augmentera le budget de la santé pour la sixième année consécutive. Encore une fois, le taux d'augmentation des dépenses du présent exercice à ce chapitre dépassera le taux de croissance économique.

Toutefois, nous ne pouvons plus nous permettre des augmentations de plus de 10 pour 100 des dépenses annuelles pour la santé.

Sans réforme fondamentale, l'accroissement du financement ne suffira pas à résoudre la crise qui sévit à l'échelle nationale dans ce secteur.

Citons un rapport récent de la Commission on Medicare de la Saskatchewan :

> « [...] ce n'est pas en consacrant encore plus d'argent à un système dont on connaît les lacunes sur le plan de l'efficience que nous pourrons l'améliorer. [...] Consacrer encore plus d'argent à un système de santé qui fonctionne mal se traduit souvent par une réduction des affectations à l'éducation, à la création d'emplois et à l'allégement fiscal, mesures qui peuvent toutes contribuer à améliorer la santé de la population de la Saskatchewan. Par conséquent, il serait irresponsable d'affecter encore plus d'argent au système de santé sans d'abord régler les problèmes qui le minent à la base. » [Traduction]

La protection de l'assurance-maladie et le maintien d'un système de qualité

Le gouvernement de l'Ontario estime qu'il faudra procéder à une réforme fondamentale si l'on veut préserver le système de santé canadien. Votre gouvernement est prêt à jouer un rôle de premier plan dans le cadre de ce processus de changement. Il s'agit du quinzième objectif de son plan.

- Il souhaite engager une discussion ouverte, à l'échelon national, sur l'avenir du système de santé. La Commission fédérale sur l'avenir des soins de santé au Canada doit avoir les coudées franches afin de pouvoir examiner tous les aspects du système et envisager toutes les solutions possibles. Elle ne doit pas être contrainte par un mandat étroit ni par des restrictions qui nuiraient à l'ouverture de la discussion. L'Ontario souhaite participer à un dialogue dont la portée serait suffisamment étendue pour dégager des solutions réelles et durables à la crise qui menace la viabilité du système.

- Ce dialogue national devrait examiner, entre autres, la façon dont l'assurance-maladie doit être financée par les gouvernements fédéral et provinciaux, compte tenu des apports antérieurs, du principe initial de financement à parts égales de l'assurance-maladie et de l'assiette fiscale dont dispose chaque palier de gouvernement. L'objectif devrait être de parvenir à un partenariat intégral, dans le cadre duquel chaque palier de gouvernement participerait de façon réaliste et équitable aux coûts des services de santé.

- Cependant, la commission fédérale ne déposera pas son rapport avant novembre 2002. Il n'est pas question d'attendre aussi longtemps pour adopter des mesures de sauvegarde de l'assurance-maladie. De toute urgence, le gouvernement demandera à des patients, à des membres du personnel infirmier et médical, à des gestionnaires d'hôpitaux et à d'autres parties qui s'intéressent à l'avenir de notre système de santé de définir les réformes nécessaires et de dégager un consensus sur la meilleure façon d'affecter les milliards de dollars que nous consacrons chaque année à la santé.

- En outre, étant donné que l'on prévoit une augmentation considérable des coûts de la santé dans toutes les provinces, l'entente fédérale-provinciale sur le financement de l'accroissement annuel des coûts dans ce domaine ne peut attendre jusqu'en novembre 2002.

Objectif 16 :
Améliorer les services de santé

Parallèlement aux mesures destinées à régler la question de la viabilité, le gouvernement entend accélérer les réformes visant à améliorer la qualité du système de santé de l'Ontario; il s'agit du seizième objectif de son plan.

Des renseignements supplémentaires sur le plan du gouvernement en matière de santé seront dévoilés le 24 avril.

Objectif 17 :
Préserver la salubrité de l'environnement

En préservant la beauté grandiose de l'Ontario ainsi que ses abondantes richesses naturelles, votre gouvernement entend veiller à ce que les générations futures héritent d'une province propre et saine.

Le dix-septième objectif concerne la protection de la salubrité de l'environnement. À cette fin, le gouvernement s'inspirera du rapport *Gestion environnementale*.

Des détails seront annoncés le 2 mai.

Objectif 18 :
Aider les bénéficiaires de l'aide sociale à trouver du travail

Le 3 mai, le gouvernement annoncera les détails du dix-huitième objectif, qui vise à aider les bénéficiaires de l'aide sociale à s'affranchir du système d'aide sociale en trouvant un emploi.

Objectif 19 : Améliorer la sécurité dans les collectivités et promouvoir les droits des victimes d'actes criminels

La plupart des Ontariennes et Ontariens ont la chance de vivre dans des localités sûres, où les enfants peuvent jouer en toute sécurité, où les voisins s'entraident et où les gens collaborent pour régler leurs problèmes.

Le dix-neuvième objectif du plan consiste à présenter des mesures supplémentaires afin de promouvoir les droits des victimes et de protéger nos rues et nos collectivités contre le crime.

Des détails seront dévoilés le 1er mai.

Objectif 20 : Assurer l'égalité des chances

L'Ontario est une province où règne la diversité. Il convient certes de s'en féliciter, d'autant plus que cette diversité présente des avantages économiques considérables.

Certains membres de notre société doivent néanmoins surmonter des obstacles particuliers, notamment les personnes qui ont un handicap physique ou mental. Le vingtième objectif du plan consiste à assurer l'égalité des chances pour tous.

- Le gouvernement cherchera un terrain d'entente et des solutions partagées afin de répondre aux besoins des personnes ayant un handicap et il appliquera des mesures en ce sens, notamment sur le plan législatif, pour concrétiser cet engagement.

Objectif 21 : Favoriser la réforme parlementaire

Le XXIe siècle exige que les processus démocratiques de l'Ontario soient modernes et souples.

Le vingt et unième objectif du plan appuie la réforme parlementaire, en particulier les modifications qui amplifieront le rôle et les responsabilités des députés.

- Le gouvernement propose qu'un plus grand nombre de questions, en particulier celles qui supposent un examen approfondi et la prise en compte des recommandations formulées, soient soumises à des comités législatifs.

- Le gouvernement estime toujours que seuls les votes sur le budget et les votes de confiance désignés constituent des questions qui engagent la confiance, et il encourage les autres parties à adopter la même règle de conduite.

- Le gouvernement veut rétablir l'importance du processus selon lequel les députés tiennent le gouvernement responsable du budget de ses dépenses, par l'examen et l'approbation de ce budget. Ainsi, il ne verra pas la réduction ou le rejet d'un poste du budget d'un ministère comme une question qui engage la confiance.

- Le gouvernement propose que le Comité permanent de l'Assemblée législative envisage d'autres réformes parlementaires visant à étoffer le rôle des simples députés et à accroître le recours à la technologie.

Conclusion : Par les engagements qu'il prend aujourd'hui, le gouvernement ne fait que lancer son plan d'action en 21 objectifs pour le XXI^{e} siècle. D'autres détails seront fournis dès lundi.

L'Ontario s'étend bien au-delà de Toronto. Les activités de notre province s'organisent dans toutes les collectivités, et non seulement à Queen's Park.

La semaine prochaine, le premier ministre se rendra dans chaque région de la province. Il s'adressera aux résidentes et résidents de diverses localités, y rencontrera les leaders communautaires et

fournira des précisions sur ce plan d'action propice à la croissance, financièrement judicieux et axé sur la reddition de comptes.

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative, concitoyennes et concitoyens,

La tâche qui s'annonce est ardue mais, si nous continuons à faire preuve de courage, de prévoyance et de détermination, l'Ontario continuera à progresser. Notre province est capable de créer l'économie la plus vigoureuse possible et d'offrir la meilleure qualité de vie qui soit en Amérique du Nord.

Que Dieu continue à bénir l'Ontario et le Canada.

Qu'Il inspire toutes les personnes qui sont au service de l'État, pour qu'elles utilisent leurs pouvoirs avec sagesse et clairvoyance.

Dieu protège la Reine.